

1^{RE} PARTIE – GENERALITES (GEN)/
*PART 1 – GENERAL (GEN)***GEN 0**
GEN 0.1 Préface/Preface

Cette Publication d'Information Aéronautique (AIP) contient les informations de base essentielles à la sécurité de la navigation aérienne en Tunisie. Elle est éditée en un seul volume, en Français et en Anglais.

Consulter
NOTAM
pour les dernières informations

1. Nom de l'administration responsable de la publication

L'AIP TUNISIE est publiée sous l'autorité de l'Administration de l'Aviation Civile.

2. Documents O.A.C.I pertinents

L'AIP est rédigée conformément aux Normes et Pratiques Recommandées (SARP) de l'Annexe 15 à la Convention de l'Aviation Civile Internationale et au Manuel des services d'information aéronautique (Doc 8126 de l'OACI). Les cartes contenues dans l'AIP ont été réalisées selon les dispositions de l'Annexe 4 à la Convention de l'Aviation Civile Internationale et celles du Manuel des cartes aéronautiques (Doc 8697 de l'OACI). Les différences par rapport aux Normes, Pratiques Recommandées et Procédures de l'OACI sont indiquées en GEN 1.7.

3. Structure de l'AIP et intervalle d'amendement régulier établi**3.1 Structure de l'AIP**

L'AIP constitue la partie du Système Intégré d'Information Aéronautique dont les détails figurent à la sous-section GEN 3.1. L'essentiel de la structure est représenté sous forme graphique à la page GEN 0.1-4.

L'AIP est composée de trois parties — Généralités (GEN), En route (ENR) et Aérodrômes (AD), elles mêmes subdivisées en sections et sous-sections traitant des divers genres de sujets d'information.

3.1.1 1^{ère} Partie - Généralités (GEN)

La 1^{ère} Partie se compose de cinq sections contenant les informations succinctement énumérées ci-après.

GEN 0. Préface; Registre des amendements de l'AIP; Registre des suppléments de l'AIP; Liste récapitulative des pages de l'AIP; Liste des amendements manuscrits de l'AIP; Table des matières de la 1^{ère} partie.

This Aeronautical Information Publication (AIP) contains the basic information essential to the air navigation security in Tunisia. It is edited in only one volume, in French and English.

Consult
NOTAM
for latest information

1. Name of the administration responsible for the publication

The AIP TUNISIA is published under the authority of the Civil Aviation Administration.

2. Applicable ICAO documents

The AIP is prepared in accordance with the Standards and Recommended Practices (SARP) of Annex 15 to the Convention on International Civil Aviation and the Aeronautical Information Services Manual (ICAO Doc 8126). Charts contained in the AIP are produced in accordance with Annex 4 to the Convention on International Civil Aviation and the Aeronautical Chart Manual (ICAO DOC 8697). Differences from ICAO Standards, Recommended Practices and Procedures are given in subsection GEN 1.7.

3. The AIP structure and established regular amendment interval**3.1 The AIP structure**

The AIP forms part of the Integrated Aeronautical Information Package, details of which are given in subsection GEN 3.1. The principal AIP structure is shown in graphic form on page GEN 0.1-4.

The AIP is made up of three Parts — General (GEN), En-route (ENR) and Aerodromes (AD), each divided into sections and subsections as applicable, containing various types of information subjects.

3.1.1 Part 1 - General (GEN)

Part 1 consists of five sections containing information as briefly described hereafter.

GEN 0. Preface; Record of AIP Amendments; Record of AIP Supplements; Checklist of AIP pages; List of hand amendments to the AIP; Table of contents to part 1.

GEN 1. Renseignements sur les règlements et exigences nationaux — Administrations désignées; Entrée, transit et sortie des aéronefs; Entrée, transit et sortie des passagers et des membres d'équipage; Entrée, transit et sortie des marchandises; Instruments de bord, équipement et documents de vol des aéronefs; Résumé des règlements nationaux ainsi que des ententes et conventions internationales; Différences par rapport aux Normes, Pratiques Recommandées et Procédures de l'OACI.

GEN 2. Tableaux et codes — Système de mesure, marques d'aéronefs, jours fériés; Abréviations utilisées dans les publications AIS; Signes conventionnels des cartes; Indicateurs d'emplacement; Liste des aides de radio-navigation; Tables de conversion; Tableaux des heures de lever et de coucher du soleil.

GEN 3. Services — Services d'information aéronautique; Cartes aéronautiques; Services de la Circulation Aérienne; Services de Télécommunication; Services Météorologiques; Recherche et sauvetage.

GEN 4. Redevances d'aérodrome et de services de navigation aérienne — Redevances d'aérodrome; Redevances de services de navigation aérienne.

3.1.2 2^{ème} Partie — En route (ENR)

La 2^{ème} Partie se compose de sept sections contenant les informations succinctement énumérées ci-après.

ENR 0. Table des matières de la 2^{ème} Partie.

ENR 1. Règles et procédures générales — Règles générales; Règles de vol à vue; Règles de vol aux instruments; Classification de l'espace aérien ATS; Procédures d'attente, d'approche et de départ; Services et procédures radar; Procédures de calage altimétrique; Procédures complémentaires régionales; Gestion des courants de trafic aérien; Planification des vols; Adressage des messages de plan de vol; Incidents de la circulation aérienne.

ENR 2. Espace aérien des services de la circulation aérienne — Description détaillée de Région d'information de vol (FIR); Région supérieure d'information de vol (UIR); Régions de contrôle terminales (TMA); Autre espace aérien réglementé.

ENR 3. Routes ATS — Description détaillée des Routes ATS inférieures; Routes ATS supérieures; Routes de navigation de surface; Autres routes; Attente en route.

GEN 1. National regulations and requirements — Designated authorities; Entry, transit and departure of aircraft; Entry, transit and departure of passengers and crew; Entry, transit and departure of cargo; Aircraft instruments, equipment and flight documents; Summary of national regulations and international agreements/conventions; Differences from ICAO Standards, Recommended Practices and Procedures.

GEN 2. Tables and codes — Measuring system, aircraft markings, holidays; Abbreviations used in AIS publications; Chart symbols; Location indicators; List of radio navigation aids; Conversion tables; Sunrise/Sunset tables.

GEN 3. Services — Aeronautical information services; Aeronautical charts; Air traffic services; Communication services; Meteorological services; Search and rescue.

GEN 4. Charges for aerodromes and air navigation services — Aerodrome charges; Air navigation services charges.

3.1.2 Part 2 — En-route (ENR)

Part 2 consists of seven sections containing information as briefly described hereafter.

ENR 0. Table of contents to Part 2.

ENR 1. General rules and procedures — General rules; Visual flight rules; Instrument flight rules; ATS airspace classification; Holding, approach and departure procedures; Radar services and procedures; Altimeter setting procedures; Regional supplementary procedures; Air traffic flow management; Flight planning; Addressing of flight plan messages; Air traffic incidents.

ENR 2. Air traffic services airspace — Detailed description of Flight information region (FIR); Upper flight information region (UIR); Terminal control areas (TMA); Other regulated airspace.

ENR 3. ATS routes — Detailed description of Lower ATS routes; Upper ATS routes; Area navigation routes; Other routes; En-route holding.

ENR 4. Aides/systèmes de radionavigation — Aides de radionavigation de route; Indicateurs codés des points significatifs; Feux aéronautiques au sol — en route.

ENR 5. Avertissements à la navigation — Zones interdites, réglementées ou dangereuses; Zones de manoeuvres et d'entraînement militaires; Autres activités de nature dangereuse; Obstacles à la navigation aérienne de route; Zones d'activités aériennes sportives et récréatives; Migration d'oiseaux.

ENR 6. Cartes de croisière — Carte de croisière — OACI.

3.1.3 3ème Partie — Aérodrômes (AD)

La 3ème Partie se compose de trois sections contenant les informations succinctement énumérées ci-après.

AD 0. Table des matières de la 3ème Partie.

AD 1. Aérodrômes — Introduction — Disponibilité des aérodrômes; Services de sauvetage et de lutte contre l'incendie et plan neige; Index des aérodrômes; Regroupement des aérodrômes.

AD 2. Aérodrômes — Renseignements détaillés, dans les 24 sous-sections, sur les aérodrômes, ainsi que sur les aires d'atterrissage d'hélicoptères que comprend éventuellement un aérodrôme.

3.2 Intervalle d'amendement régulier établi

Les amendements réguliers de l'AIP seront diffusés une fois par trimestre. Ils seront publiés le premier jour des mois de Février, Mai, Août et Novembre de chaque année. En cas de nécessité, un ou plusieurs amendements additionnels à intervalles plus courts ou entre les dates de publications fixés seront publiés.

4. Service à contacter pour signaler des erreurs ou omissions dans l'AIP

Dans la compilation de l'AIP, on a pris soin de s'assurer que l'information contenue soit exacte et complète. Toute erreur ou omission qui pourrait être néanmoins détectée, ainsi que toute correspondance concernant le Système Intégré d'Information Aéronautique doit être adressée au :

ENR 4. Radio navigation aids/systems — Radio navigation aids — en - route; Name - Code designators for significant points; Aeronautical ground lights — en-route.

ENR 5. Navigation warnings — Prohibited, restricted and danger areas; Military exercises and training areas; Other activities of a dangerous nature; Air navigation obstacles — en-route; Aerial sporting and recreational activities; Bird migration.

ENR 6. En-route charts — En-route chart — ICAO.

3.1.3 Part 3 — Aerodromes (AD)

Part 3 consists of three sections containing information as briefly described hereafter.

AD 0. Table of contents to Part 3.

AD 1. Aerodromes — Introduction — Aerodromes availability; Rescue and Fire fighting Services and Snow plan; Index to aerodromes; Grouping of aerodromes.

AD 2. Aerodromes — Detailed information about aerodromes, including helicopter landing areas, if located at the aerodromes, listed under 24 sub-sections.

3.2 Regular amendment interval

Regular amendments to the AIP will be issued once every three months. The publication dates will be on the first day of February, May, August and November of each year. In case of necessity, one or several additional amendments with shorter intervals or between the dates of publications fixed will be published.

4. Service to contact in case of detected AIP errors or omissions

In the compilation of the AIP, care has been taken to ensure that the information contained therein is accurate and complete. Any errors or omissions which may nevertheless be detected, as well as any correspondence concerning the Integrated Aeronautical Information Package, should be referred to :

Adresse postale/Postal address :

**SERVICE DE L'INFORMATION AERONAUTIQUE
CENTRE DE LA NAVIGATION AERIENNE
BP 137 et 147
1080 TUNIS CEDEX
TUNISIE**

E-mail :

tunisia-ais@oaca.nat.tn

SYSTEME INTEGRE D'INFORMATION AERONAUTIQUE /
THE INTEGRATED AERONAUTICAL INFORMATION PACKAGE

